

POLITIQUE

Politique de gestion d'actifs municipaux - Ville de Saint-Honoré

CONTEXTE

La ville de Saint-Honoré dépend d'un large éventail d'immobilisations pour offrir les services essentiels à sa communauté aux niveaux attendus par les parties prenantes. La ville doit continuellement équilibrer les dépenses, le rendement et le risque à travers ses actifs.

Par conséquent, la ville de Saint-Honoré s'engage à créer, mettre en œuvre et à améliorer une approche de gestion qui assure la cohérence de ses divers plans et qui est alignée sur les meilleures pratiques de la gestion d'actifs et du développement durable. La direction s'engage à documenter cette approche et à définir ce système de gestion dans une stratégie de gestion d'actifs qui guidera les processus de la ville.

OBJET DE LA POLITIQUE

La politique de gestion d'actifs a pour but de :

- Fournir un leadership et un engagement visibles envers la gestion d'actifs;
- Communiquer aux parties prenantes l'approche de gestion préconisée par la ville;
- Fournir un ensemble de principes qui guident le développement de la ville;
- Apporter de la transparence et de démontrer la légitimité des décisions par l'alignement entre la planification stratégique, les budgets, les niveaux de service et les risques;
- Fournir l'encadrement à la mise en place d'un système de gestion d'actifs cohérent avec l'organisation et qui atteint les objectifs prioritaires du conseil municipal.

VISION ET OBJECTIFS

Vision de la gestion d'actifs

La ville respecte les niveaux de service convenus de la façon la plus efficace et efficiente possible par la gestion sur le cycle de vie des actifs.

Il y a un alignement et une priorisation entre les demandes des citoyens, le développement durable et les besoins des actifs actuels et futurs de manière à tenir compte des attentes liées aux niveaux de service.

La gestion financière est saine et alignée sur la capacité de payer des parties prenantes de la ville.

Objectifs de la gestion d'actifs

La gestion d'actifs permet à la ville :

- D'établir un système de gestion d'actifs qui intègre la planification stratégique, les budgets, les niveaux de service et les risques;
- D'offrir des services aux niveaux convenus lors des activités de planification;
- D'augmenter la transparence et l'imputabilité dans le processus de décision;
- De consolider les façons de faire dans la ville avec l'équipe actuelle et future;
- De prioriser le maintien des actifs existants et de planifier les besoins futurs en tenant compte des moyens financiers de la ville;
- De mieux justifier les décisions d'investissements sur les infrastructures en établissant les liens entre ces décisions et leurs conséquences à long terme;
- D'effectuer les bonnes interventions aux bons endroits et aux bons moments tout en considérant les risques et les contraintes financières de la ville;
- D'assurer que les ajouts d'actifs ou l'amélioration d'actifs existants tiennent compte de la capacité de la ville à financer l'entretien et la réfection dans le futur selon une approche durable.

PORTÉE

Actifs

Les actifs visés par cette politique sont les actifs d'infrastructures, incluant, sans s'y limiter, les routes, les trottoirs, les ponceaux, les aqueducs, les égouts, les usines, la flotte municipale (les véhicules, la machinerie et les équipements), les systèmes de TI, les bâtiments et les parcs.

Personnel

Cette politique s'applique à tous les secteurs et à tous les employés de la ville qui ont un lien direct et indirect avec des actifs dans le but d'offrir des services aux citoyens de Saint-Honoré.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour atteindre les objectifs de la présente politique, la direction :

- Créera et maintiendra une structure de gouvernance de gestion d'actifs;
- Adoptera une stratégie de gestion d'actifs pour :
 1. Définir les niveaux de service;
 2. Adopter des processus de prise de décision;
 3. Acquérir des connaissances et des compétences en gestion d'actifs;
 4. Intégrer l'évaluation des coûts sur le cycle de vie dans les processus de décision;
 5. Faire le suivi de la performance des actifs et des pratiques de gestion d'actifs.
- S'efforcera, lorsque possible, d'aller au-delà des exigences réglementaires;
- Sera à l'affut des possibilités de financement;
- Tiendra le conseil au courant de l'état des actifs.

ENGAGEMENT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La politique requiert l'engagement de toutes les parties prenantes.

Rôles	Responsabilités
Identification des problèmes, élaboration, mise à jour et révision de la politique	Conseil municipal et personnel
Établir les niveaux de service	Conseil municipal et personnel
Adopter la politique et les budgets	Conseil municipal
Mise en œuvre de la politique	Direction générale et personnel
Élaboration de lignes directrices et de pratiques	Direction générale et personnel

Actions	Responsabilités
Adopter la politique de gestion des actifs et des infrastructures	Conseil municipal
Contrôler et reconsidérer les normes d'infrastructures et les niveaux de service établis	Conseil municipal et direction générale
Développer et maintenir des inventaires d'actifs	Tous les services municipaux
Évaluer la condition des actifs et les niveaux de service	Tous les services municipaux
Établir et surveiller les niveaux de remplacement de l'infrastructure grâce à l'utilisation des principes de calcul du coût du cycle de vie complet	Tous les services municipaux
Développer et maintenir des plans financiers pour le niveau approprié d'entretien, de réhabilitation, d'extension et de désaffectation d'actifs	Secteur des finances et service de développement
Déterminer les types de dangers liés au climat et les conséquences associées aux changements climatiques par rapport à l'emplacement des infrastructures	Secteur du développement durable, secteur des mesures d'urgence et les services municipaux

DOCUMENTS STRATÉGIQUES

- Plan stratégique (vision à long terme)
- Plan de développement durable
- Plan financier
- Plan triennal (PTI) ou décennal (PDI) d'immobilisation
- Plans opérationnels et budgets

Adopté à la séance du conseil du 6 mai 2024

Résolution # 115-2024


Stéphane Leclerc
Directeur général


Bruno Tremblay
Maire